

Plaisance-du-Touch, le 26 mai 2026

## > Conseil municipal du 19 mai 2026 : ce qu'il faut retenir

*Les élus municipaux se sont réunis mardi 19 mai 2026 au Pigeonnier de Campagne pour une nouvelle séance du Conseil municipal.*

*Lors duquel plusieurs décisions ont été prises pour organiser et améliorer le fonctionnement de la Ville et ses services.*

*Les principaux points à retenir :*

### **ÉNERGIE : Un vœu pour demander un blocage temporaire des prix**

Le Conseil Municipal a commencé par l'adoption d'un vœu, porté par la liste Plaisance citoyenne, relatif au blocage temporaire des prix de l'énergie.

Face à la hausse des prix des carburants, de l'électricité et du gaz, les élus souhaitent alerter l'État sur les conséquences sur le pouvoir d'achat des habitants d'une part, et d'autre part l'impact pour les entreprises locales, les artisans, et aussi pour les collectivités. Pour une commune, l'énergie représente une dépense importante : quand les prix augmentent, cela pèse directement sur le budget municipal et donc sur la capacité à maintenir les services publics dans de bonnes conditions.

À travers ce vœu, le Conseil municipal demande à l'État d'étudier la mise en place d'un blocage temporaire des prix de l'énergie, notamment par un plafonnement des marges des distributeurs et raffineurs. Le texte sera transmis au Préfet de la Haute-Garonne ainsi qu'à l'Association des Maires de France.

### **Services publics : deux commissions renouvelées**

*Le Conseil municipal a désigné les membres de deux commissions importantes.*

Le Conseil municipal a désigné **les membres de deux commissions** chargées de suivre certains services publics de la Ville.



La commission de délégation de service public intervient lorsqu'un service public est confié à un organisme extérieur. Elle examine les candidatures, analyse les offres et donne un avis avant la signature d'un contrat.

La commission consultative des services publics locaux permet, elle, d'associer des élus, des habitants et des usagers au suivi de certains services publics, comme l'eau, l'assainissement, les déchets ou d'autres services confiés à des partenaires. Ces commissions sont renouvelées après l'installation du nouveau Conseil municipal.

### **Ville et CCAS : une convention de groupement de commande**

Le Conseil municipal a approuvé une convention de groupement de commande entre la Ville et le CCAS.

L'idée est simple : regrouper leurs achats afin de lancer une procédure commune et obtenir de meilleures conditions tarifaires.

### **Rue des Mésanges : des travaux sur le réseau électrique**

Le Conseil municipal a approuvé une convention de servitude avec ENEDIS pour la restructuration du réseau électrique rue des Mésanges.

Cette convention autorise l'installation d'ouvrages souterrains nécessaires au réseau.

**Retrouvez l'intégralité du Conseil municipal du 19 mai à [ce lien](#).**

Contact Presse : **Laurie GARCIA**

Tél. : 07 64 78 18 26

[l.garcia@plaisancedutouch.fr](mailto:l.garcia@plaisancedutouch.fr)

